

## PROGRAMME DE FORMATION

**THEMATIQUE :**

**FORMATION A L'UTILISATION EN SECURITE DES PONTS ROULANTS**

**NIVEAU :**

**R423**

Initial  Perfectionnement

**DUREE :**

1 journée = 7 heures

**LIEU :**

Sur site ou  Dans nos locaux

**PUBLIC :**

Toutes personnes appelées à utiliser des palans ou des ponts roulants

**PRE-REQUIS :**

Aucun

**TYPE D'ACTION :**

Acquisition des connaissances

Adaptation au poste de travail

Perfectionnement

**OBJECTIF DE LA FORMATION :**

Formation et perfectionnement des personnes à l'utilisation en sécurité des palans et des ponts roulants dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel.  
Connaître les principes d'élingage en sécurité

**CONTENU DE LA FORMATION :**

**Enseignement théorique :**

Les responsabilités employeurs et salariés  
Consignes de sécurité et affichage obligatoire  
Le décret N° 98-1084 du 02.12.1998  
Les recommandations de la CNAM R 423  
Les Équipements de Protection Individuelle (E.P.I.)  
Principales règles de sécurité des ponts roulants  
Présentation de la technologie des différents modèles de ponts :  
Roulants - Cabines - Portiques - Semi-portiques  
Présentation de la gestuelle relative aux commandements  
La plaque de capacité des charges  
Consignes de fin de poste

**Enseignement pratique :**

Description et vérification de l'équipement de levage  
Fonctions de chaque manette de commande  
Les CINQ étapes d'un levage en sécurité  
Exercices pratiques de levage, de chargement et de déchargement.

Maîtriser le ballant des charges  
Techniques d'élingage des charges : choix des élingues, vérifications, centre de gravité  
Entretien et essais des ponts roulants  
Correction des défauts d'utilisation

**METHODES PEDAGOGIQUES :** L'aller-retour « théorie pratique » est la modalité choisie.

**Partie théorique :** Méthodes actives, didactique, alternances d'exposés du formateur, tour de table et échanges avec le groupe.

**Partie pratique :** Alternances d'explications et conseils du formateur. Applications pratiques sur le matériel utilisé, proches des situations de travail rencontrées par les stagiaires.

**Partie évaluation :** Le formateur évalue les personnes au niveau théorique et pratique à l'aide d'un questionnaire ; celui-ci permettra au formateur d'émettre **un avis favorable ou défavorable à l'utilisation de l'engin concerné.**

**SANCTION DU STAGE :** Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

